



CH-3003 Berne, SG-DFI

Aux destinataires
selon liste annexée

Berne, le 27 avril 2009

**Révision urgente de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal);
Consultation menée sous la forme d'une conférence : préavis / invitation**

Madame, Monsieur,

L'évolution des coûts dans le domaine de la santé et l'augmentation des primes d'assurance-maladie annoncée pour l'année prochaine nécessitent des mesures efficaces et rapides afin de freiner ces coûts. C'est pourquoi le Département fédéral de l'intérieur (DFI) prépare actuellement une révision urgente de la LAMal, qui devra être approuvée par le Conseil fédéral et soumise au Parlement à la fin du mois de mai 2009 déjà. Cette révision fera l'objet d'une procédure particulière devant le Parlement et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Après la décision préalable du Conseil fédéral relative à cette révision, une consultation sera menée sous la forme d'une conférence à laquelle nous vous invitons d'ores et déjà par la présente. Les documents concernant cette révision vous seront envoyés tout de suite après la décision du Conseil fédéral du 6 mai 2009. La consultation aura lieu à la date suivante :

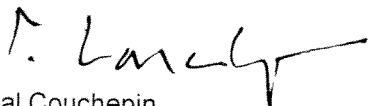
Date et heure : lundi 11 mai 2009, de 14h30 à 18h00

Lieu : Kongresszentrum Allresto, Effingerstrasse 20, 3008 Berne
 (voir plan annexé)

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence jusqu'au lundi 4 mai 2009 au plus tard par courriel à l'adresse suivante : alexandra.schweiger@bag.admin.ch, ou par voie postale à l'Office fédéral de la santé publique, division Droit, 3003 Berne. Pour des questions de places, nous vous remercions de n'inscrire, dans la mesure du possible, qu'une seule personne.

Toutes les organisations invitées à la consultation ont également la possibilité de s'exprimer par écrit. Merci de bien vouloir envoyer votre prise de position avec la remarque « Révision urgente de la LA-Mal » d'ici au 11 mai 2009 au plus tard aux adresses e-mail ou postale mentionnées ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Pascal Couchepin
Conseiller fédéral

Annexes :

- Liste des participants à la procédure de consultation menée sous forme de conférence
- Plan d'accès